

FORMATION : CONDUIRE UN PROJET DE CREATION D'ENTREPRISE

« Deviens un entrepreneur » : réussir le lancement de son entreprise



1

OBJECTIFS

Cette formation vise à accompagner les participants à travers les étapes essentielles de la création d'entreprise. Elle permet de structurer efficacement un projet entrepreneurial, d'affiner l'offre commerciale, de sélectionner la forme juridique appropriée, d'élaborer un Business Plan complet et de mener à bien les formalités d'immatriculation nécessaires.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Structurer votre projet de création d'entreprise en vérifiant sa cohérence avec vos compétences, ambitions et contraintes personnelles.
- Analyser l'environnement de votre future entreprise en réalisant une étude de marché approfondie.
- Préciser votre offre et votre positionnement sur le marché en élaborant un Business Model adapté.
- Choisir le statut juridique le plus approprié à votre projet de création d'entreprise.
- Élaborer un business plan complet, incluant l'évaluation de la rentabilité financière du projet.

- Définir une stratégie de communication en sélectionnant les moyens et réseaux sociaux les plus adaptés à votre cible.
- Identifier et analyser les différents dispositifs financiers et aides possibles pour la création d'entreprise.
- Construire un argumentaire convaincant pour présenter votre projet de création d'entreprise.
- Réaliser les démarches d'immatriculation de l'entreprise.

2

COMPETENCES VISEES

L'accompagnement à la création d'entreprise vise à **développer la capacité à entreprendre et l'autonomie de chaque porteur de projet.**

Durant l'accompagnement, chaque bénéficiaire pourra perfectionner sa méthodologie de création, identifier les freins personnels et ses contraintes au projet, et apprendre de quelle façon concrétiser son projet de création.

3

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Pour participer à cette formation, vous devez :

- Avoir un projet de création d'entreprise, quel que soit votre profil
- Savoir utiliser les logiciels de base (traitement de texte, internet, tableur)
- Être à l'aise avec la rédaction et l'analyse de chiffres
- Posséder un ordinateur (PC ou Mac) avec une connexion internet stable

4

MODALITES PEDAGOGIQUES ET METHODE

L'accompagnement à la création d'entreprise « Conduire un projet de création d'entreprise » est conduit **par un consultant diplômé et spécialisé en création d'entreprise**, il comprend :

- **Des rendez-vous individualisés de 2 heures en visio-conférence. Et un dernier rendez-vous d'1 heure (15h) en synchrone distanciel.**
- **Un programme d'auto formation à distance de 25 heures comprenant (en asynchrone distanciel):**
 - **17 vidéos** pour monter son projet de création de A à Z
 - **34 documents** d'exercice, de méthodologie et de cas pratique sous format PDF, word ou excel.
 - **Un questionnaire d'auto évaluation.**
 - **4 books** pour lancer son projet de création
 - **Un apport de connaissances et de techniques** sur toutes les facettes de votre projet (réglementation, secteurs d'activité, statuts juridiques, montage de business plan)
 - **Un modèle de plan d'affaire** pour rédiger sur son projet de création d'entreprise
 - **Un modèle de business plan** financier et des cas pratiques

5

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le déroulement du programme « **Conduire un projet de création d'entreprise** » suit 9 étapes pour construire de façon complète son projet de création d'entreprise.

1) ANALYSER SES APTITUDES ENTREPRENEURIALES :

- Détecter son potentiel d'entrepreneur
- Analyser ses compétences et aptitudes à créer Identifier les conditions optimales de lancement
- Définir ses objectifs et sa vision d'entreprise
- Évaluer l'adéquation entre le projet et ses contraintes personnelles

2) ANALYSER SON MARCHÉ ET DEFINIR SA CLIENTELE CIBLE :

- Réaliser une étude de marché efficace Réaliser son étude documentaire avec l'IA
- Analyser le secteur d'activité et la concurrence
- Définir son cœur de cible et ses personas
- Analyser l'environnement (PESTEL)

3) DEFINIR SON POSITIONNEMENT COMMERCIAL ET CONSTRUIRE SON OFFRE

- Définir sa proposition de valeur
- Construire une offre adaptée aux besoins des clients
- Développer un système de tarification adéquat Identifier les avantages concurrentiels de son projet de création et comprendre mettre en place le bon positionnement commercial.
- Savoir comment développer une opportunité de marché, comprendre les besoins de ses clients, construire une offre efficace.

4) COMPRENDRE LES ASPECTS JURIDIQUES ET LES DEMARCHES D'IMMATRICULATION

- Présenter les différentes formes juridiques
- Analyser les implications fiscales et sociales
- Choisir le statut juridique adapté au projet
- Identifier les partenaires utiles (avocat, comptable)
- Comprendre les démarches d'immatriculation

5) ANALYSER LA RENTABILITE ET REALISER SON PREVISIONNEL FINANCIER

- Réaliser le montage financier du projet
- Calculer le chiffre d'affaires prévisionnel
- Lister les besoins en investissement et charges
- Déterminer le seuil de rentabilité
- Élaborer le plan de financement, compte de résultat, plan de trésorerie, SIG, BFR, et autres plans financiers. Comprendre comment s'organiser en interne.
- Valider le statut juridique qui correspond le mieux à son projet

6) COMMUNIQUER SUR LES RESEAUX SOCIAUX ET DEVELOPPER SON RESEAU

- Savoir comment monter sa stratégie commerciale et de prospection pour trouver des clients. Identifier ses personas.
- Définir sa ligne éditoriale et choisir les réseaux sociaux adaptés
- Créer des supports de visibilité (page web, landing page, etc..) et élaborer un plan de communication

7) IDENTIFIER LES DISPOSITIFS D'AIDES A LA CREATION D'ENTREPRISE

- Lister les aides fiscales et sociales
- Identifier les aides à l'embauche et à l'innovation
- Comprendre les aides sectorielles ou locales
- Explorer les concours à la création d'entreprise
- Analyser les conditions d'éligibilité à un prêt à taux 0%

8) ÉLABORER ET PRESENTER SON PLAN D'AFFAIRES

- Maîtriser la structure et les éléments clés d'un business plan efficace
- Rédiger un plan d'affaires concis et percutant
- Acquérir les techniques essentielles de prise de parole en public
- Concevoir et délivrer un pitch convaincant de son projet entrepreneurial

9) REALISER LES DEMARCHES D'IMMATRICULATION

- Explorer les diverses structures juridiques (SARL, EURL, SAS, SASU, EI, micro-entreprise)
- Appréhender les différents régimes sociaux et fiscaux applicables.
- Repérer et mobiliser les partenaires clés du projet (avocats, experts-comptables)
- Effectuer les formalités d'immatriculation (Infogreffe, annonce légale, élaboration des statuts)
- Maîtriser les aspects de la gestion quotidienne de l'entreprise (Administration, relations clients/fournisseurs)

6

POINTS FORTS

- Les formateurs sont eux-mêmes des chefs d'entreprise (Ils savent donc de quoi ils parlent !)
- L'accompagnement est fait sur mesure et individualisé. Nous particularisons votre projet de création.
- Un accès à vie à nos plateforme e-learning : notre formation e-learning est accessible 24h/24 avec des vidéos explicatives, des quizz, des exemples de business plan, des fiches PDG téléchargeables, des modèles financier excel, et 4 livrets sur les 4 phases les plus importantes d'un projet de création.
- L'objectif est que vous ayez en main un plan rédigé, une étude de marché tout faite et un business plan financier bien ficelé.

7

CONDITIONS DE REALISATION

1. L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE EN CREATION D'ENTREPRISE

- L'accompagnement pédagogique aura lieu par l'intermédiaire de rendez-vous distanciels par visio- conférence. Cet accompagnement mettra à la disposition du participant l'adresse email du formateur ainsi que son numéro de téléphone en cas d'urgence.
- Le formateur prendra contact avec le bénéficiaire de la formation dans un délais de 48h pour mettre en place un calendrier des rendez-vous à distance et lui expliquer le fonctionnement de l'accompagnement.
- Autrement Conseil s'assure que le formateur possède toutes les compétences requises pour animer ce programme de création d'entreprise et rendre cet accompagnement le plus efficace possible.
- Durant la formation, le participant pourra construire pas à pas son projet de création et aura défini des plans prévisionnels financiers pour son activité (selon l'état d'avancement du projet de création d'entreprise)
- Notre formation est ouverte à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Si vous avez besoin d'adaptations particulières, qu'elles soient d'ordre pédagogique, matériel, technique

ou humain, nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap. Vous pouvez le joindre par téléphone au 09 88 02 86 49 ou par courriel à l'adresse contact@autrementconseil.com Nous mettrons tout en œuvre pour vous garantir les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

Délais d'accès : A partir de 48h. 15 jours après la réception par l'organisme de formation de vos documents contractuels de formation signés dans le cadre d'un financement CPF, jusqu'à 2 mois selon le type de financement demandé.

2. LE PROGRAMME D'AUTO FORMATION ASYNCHRONE

La formation à distance (en distanciel asynchrone) **s'appuie sur** :

- ⇒ **Quatre ebooks de travail**. Ces Ebooks de travail contiennent des exercices, des fiches de méthodologie, des exercices à réaliser. Ces 4 ebooks sont accessibles dès le début de la formation. Le participant pourra suivre pas à pas, de façon progressive ces étapes ou se focaliser plus spécifiquement sur une étape particulière du programme.
Ces 4 ebook de travail portent sur :
 - EBOOK 1** : La posture de l'entrepreneur
 - EBOOK 2** : L'analyse de son marché
 - EBOOK 3** : Trouver son positionnement commercial
 - EBOOK 4** : Les moyens à la disposition de son projet de création
- ⇒ **17 vidéos explicatives** sur chacune des étapes de la création d'entreprise. Plusieurs vidéos ont été créées pour commenter les 4 ebooks. D'autres vidéos donnent une explication plus approfondie sur une des thématiques de la création d'entreprise (statuts juridiques, comment construire son offre, définir le profil de ses clients...).
- ⇒ **34 documents** comprenant des fiches d'exercice, de méthodologie et de cas pratique sous format PDF, word ou excel.

8

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION ET SES RESULTATS

Le programme comprend les moyens suivants :

A l'issue de l'accompagnement :

- ⇒ Le bénéficiaire obtient une attestation de présence.
- ⇒ Il remplit un questionnaire de satisfaction qui lui permettra d'évaluer les apports de la prestation.
- ⇒ Une feuille d'émargement est signée par le bénéficiaire.
- Le bénéficiaire aura été en capacité de renseigner **un rédactionnel du business plan** et avoir établi **un prévisionnel financier de son projet**.
- 6 mois après la fin de l'accompagnement, le formateur à la création d'entreprise reprend contact avec le bénéficiaire pour faire un point sur son projet de création.

SANCTION DE LA FORMATION CERTIFICATION

Cette formation mène à la certification '**Conduire un projet de création d'entreprise**', enregistrée le 31/01/2025 au Répertoire Spécifique de France Compétences sous le n° RS7004, et détenue par Créactifs.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7004/>

Modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, le stagiaire devra remettre un rapport écrit présentant son projet de création d'entreprise. Il présentera ensuite son projet lors d'une soutenance orale devant un jury professionnel.

Déroulé des épreuves d'évaluation

Dossier de projet professionnel à remettre au minimum 2 semaines avant la soutenance orale. Soutenance orale : 20 min de présentation et 10 min de Q/R avec le jury.

9

LES ETAPES D'INSCRIPTION

Voici une reformulation des étapes d'inscription :

1. Prenez contact avec nous

- Par téléphone (du lundi au vendredi, 9h-18h)
- Par e-mail : contact@autrementconseil.com
- Ou planifiez un rendez-vous en ligne avec un consultant.

2. Diagnostic personnalisé

- Entretien téléphonique de 30 minutes avec un conseiller
- Analyse de votre situation et validation des prérequis
- Détermination de votre parcours de formation selon vos besoins.

3. Notre proposition de formation

- Réception de votre offre de formation personnalisée
- Envoi des documents nécessaires à l'inscription
- Délai de réponse : 4 heures après le diagnostic

4. Démarrage de votre formation

Nous nous engageons à vous répondre dans un délai de 24 à 48 heures suivant votre première prise de contact.

Présentation du programme « *Conduire un projet de création d'entreprise* »

L'accompagnement sous forme de rendez-vous propose :

1 rendez-vous de 2 heures en visio conférence. Pour l'étape 1 :

«Analyser ses aptitudes entrepreneuriales. Travaux personnels guidés (2h) Vidéos e-learning. Questionnaire d'auto-évaluation

1 rendez-vous de 2 heures en visio conférence. Pour l'étape 2 :

«Analyser son marché et définir sa clientèle cible». Travaux personnels guidés (5h). Outils d'analyse de marché. Vidéos e-learning + documents méthodologiques.

2 rendez-vous de 2 heures en visio conférence. Pour l'étape 3 :

«Définir son positionnement commercial et construire son offre». Travaux personnels guidés (6h). Vidéos e-learning + documents méthodologiques.

1 rendez-vous de 2 heures en visio conférence. Pour l'étape 4 :

«Analyser la rentabilité et réaliser son prévisionnel financier». Travaux personnels guidés (5h). Modèles de tableaux financiers Vidéos e-learning + documents méthodologiques.

1 rendez-vous de 2 heures en visio conférence. Pour l'étape 5:

«Communiquer sur les réseaux sociaux et développer son réseau». Travaux personnels guidés (3h). Modèles de tableaux financiers. Vidéos e-learning + documents méthodologiques.

1 rendez-vous de 2 heures en visio conférence. Pour l'étape 6 et

7 : «Comprendre les aspects juridiques et les démarches d'immatriculation ». et « Réaliser les démarches d'immatriculation ». Travaux personnels guidés (6h) Vidéos e-learning.

1 rendez-vous de 1 heures en visio conférence. Pour l'étape 8 :

«Élaborer et présenter son plan d'affaires». Travaux personnels guidés (5h). Vidéos e-learning + documents méthodologiques.

Travaux personnels guidés pour l'étape 9: «Identifier les dispositifs d'aides à la création d'entreprise». Travaux personnels guidés (3h). Modèles de tableaux financiers Vidéos e-learning + documents méthodologiques.

50 heures de formation. TARIF DE L'ACCOMPAGNEMENT : 2196€ TTC

AUTREMENTCONSEIL Organisme de formation enregistré sous le numéro 76 34 11629 34 auprès du Préfet de la Région Languedoc Roussillon. Le numéro SIRET de l'organisme de formation est le 911 830 594 00014.

Organisme de formation certifié Qualiopi. Notre accompagnement est finançable avec votre Compte Personnel de Formation (CPF).

Contact :

Laurent Guyonvarch: consultant en création d'entreprise

Tél: 06.22.95.16.38

Email: contact@autrementconseil.com

Site internet : www.autrementconseil.com